

Ingénius (Saficard)

Comment puis-je générer une feuille de soin électronique (FSE) ?

Vous devez ajouter les actes de téléconsultation sur votre feuille de soins :

- TCG (médecin généraliste, sages-femmes depuis le 26 mars 2020) ;
- TC (médecin spécialiste).
- 1. Cliquez sur la **touche "F"**
- 2. Allez dans "Dossier patient" (en bas du menu déroulant d'accueil)
- 3. Recherchez par le nom de votre patient
- 4. Sélectionnez le patient
- 5. Cliquez sur "Démarrer une FSE dégradée"
- 6. Cliquez sur "Ajouter une séance type"
- 7. Cliquez sur "Oui" lorsque votre boitier vous demande de "Forcer l'acte"
- 8. Ajoutez des majorations si besoin
- 9. Cliquez sur "Signer terminer la FSE"
- 10. Renseignez la **situation du bénéficiaire** manuellement

Situation du bénéficiaire 100 % toutes prestations 100 % taux régimes local frontalier Taux rég,local frontalier Taux FSV Taux Alsace-Moselle Non exonéré 100 % maternité 100 % sncf Autres cas taux régime général

11. Choisissez le support qui a servi à établir la facture en l'absence de carte vitale Par défaut choisissez **"Attestation d'ouverture de droits"**

Astuce : Vous pouvez sortir de la FSE en cliquant sur la touche F4

Important : Aucun justificatif papier ne sera demandé par la Sécurité Sociale dans le cadre d'une téléconsultation.

